

Comment améliorer les instruments et la logique de l'évaluation, notamment de la mesure d'impact ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de La Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- [des données de cadrage](#)
- [des pistes pour une communauté d'action](#)
- [les fiches projets élaborées par les participants](#)

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon : Jean Bastide (Fonda), Antoine Colonna d'Istria (ProBono Lab – Fonda), Sébastien Galéa (Eval), Benoît Mounier (Avisé), Mélanie Ponson (Im-prove), Emmanuel Rivat (Agence Phare)

Avec la participation de Géraldine Guilluy, José Dehrs, Erik Lajoie, Stéfan Hypach, Marie-Charlie Pignon, Aurore de Belloy, Fiona Soler, Catherine Beaumont

Synthèse rédigée par Stéphanie Lanson

Comment améliorer les instruments et la logique de l'évaluation, notamment de la mesure d'impact ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

Définitions et chiffres clés

Quelques éléments de définitions sur l'évaluation, l'utilité sociale et l'impact social :

- La notion d'« utilité sociale » apparaît dans les années 1970, plus comme un mode de définition « par défaut », pour distinguer les acteurs non-lucratifs des acteurs marchands – et justifier ainsi l'obtention de subventions ou les exonérations fiscales (la règle des 4P en découlera directement). L'utilité sociale repose ainsi sur l'apport d'une réponse à un problème social peu ou mal satisfait par le marché ou le public. Cette notion souligne également, selon Matthieu Hély, une réappropriation de l'intérêt général par des acteurs autres que l'Etat, notamment les associations.

L'utilité sociale reste cependant une notion non stabilisée, malgré de nombreux travaux sur le sujet (instructions fiscales de 1998 et 1999 et la règle des « 4P », critères du CNVA en 1996, rapport Lipietz en 2001, rapport Gadrey en 2004, loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014, etc.)

- L'utilité sociale peut être vue comme une interprétation conséquentialiste (*i.e.* centrée sur le résultat) de l'intérêt général, c'est-à-dire la maximisation du bien être des parties prenantes. La mesure de l'utilité sociale est alors d'abord une optimisation de la réponse à des besoins particuliers, même si elle est aussi faite de principes qui visent l'intérêt de la communauté en tant que telle – lutte contre l'exclusion, innovation...

- « Il existe au moins une bonne raison d'évaluer : l'amélioration continue des résultats, c'est-à-dire la recherche de la performance, particulièrement importante dans un contexte de baisse des ressources et d'augmentation des besoins sociaux. » Antoine Colonna d'Istria, « Vers une co-évaluation des associations », blog pro-bono.fr

- Le Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) a donné de l'impact social la définition suivante : « L'ensemble

des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. »

- Selon la définition précédemment donnée, l'impact social se mesure en tenant compte de :
 - L'apport de réponse à des besoins non ou mal satisfaits
 - Le développement du bien-être individuel et des capacités
 - L'innovation sociale

Des données et des travaux récents nous incitent à penser autrement la notion et la mesure de richesse. Ces éléments interpellent directement les associations, car ils peuvent permettre une meilleure prise en compte de la spécificité de leurs apports et de leurs réponses aux problématiques économiques, sociales et environnementales. Sur cette base, il est possible d'imaginer de nouveaux rapports avec les pouvoirs publics, en intégrant pleinement les associations dans les orientations de politiques publiques

- L'INSEE en 2012 a souligné l'importance de la richesse créée par le travail domestique. Entre 42 et 77 milliards d'heures effectuées en 2010 (38 milliards d'heures de travail rémunéré). La valeur du travail domestique est évaluée à 636 milliards d'euros, soit 33 % du PIB. Le bénévolat n'est pas inclus dans ces calculs ! Il existe donc aujourd'hui toute une frange du travail qui n'est pas prise en compte dans les calculs de mesure de la richesse. Une meilleure valorisation économique du bénévolat ou encore des mécanismes d'entraide serait ainsi à envisager.

- Des auteurs tels que Dominique Meda et Patrick Vivier se sont intéressés à la question de savoir comment penser autrement la richesse, pour forger des indicateurs qui ne soient pas exclusivement monétaires.

- Dans une récente note d'analyse, France stratégie a proposé des indicateurs complémentaires au PIB. Il ne s'agit pas de substituer au PIB un autre indicateur synthétique, mais de relever une série d'indicateurs – en nombre limité, pour conserver une lecture partagée. Une loi a été adoptée le 23 avril 2015, « visant à la prise en

compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques ».

L'enjeu ciblé est celui de la mise en place d'indicateurs pour orienter les politiques publiques. D'un point de vue associatif, nous sommes tentés d'ajouter qu'un tel outil serait utile à la prise en compte de l'apport des associations, voire pourrait permettre la base de nouveaux partenariats entre ces dernières et les pouvoirs publics.

	Thèmes	Indicateurs
Economique	Travail	Taux d'emploi
	Investissement	Patrimoine productif
	Stabilité financière	Dettes publique et privée
Social	Santé	Espérance de vie en bonne santé
	Qualité de vie	Satisfaction à l'égard de la vie
	Inégalités	Ecart de revenus
	Education	Part des diplômés
Environnemental	Climat	Consommation carbone
	Biodiversité	Abondance des oiseaux
	Ressources naturelles	Recyclage des déchets

Source : France stratégie, « Au-delà du PIB, un tableau de bord pour la France », Note d'analyse n°32, juin 2015

Qu'est-ce qui va changer et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

- Outre la justification des financements qu'elle perçoit, l'évaluation peut contribuer à une meilleure visibilité des actions de l'association. En se basant sur la définition d'objectifs partagés, elle peut être une manière de contribuer à la cohésion de l'équipe autour du projet

➤ *Quel est l'intérêt pour les associations de mettre en place des modalités d'évaluation ?*

- Les pratiques de l'évaluation peuvent heurter les associations dans leurs habitudes et dans leur culture. Il importe donc de construire des modèles pertinents, tenant compte des spécificités, tant de

leur mode d'organisation que de leurs contraintes et de leurs apports. Il ne faut également pas négliger l'importance du coût qu'une évaluation peut représenter pour une organisation – et qui ne doit pas être au détriment de leurs projets – ainsi que le temps qu'elle serait amenée à y consacrer.

➤ *Selon quelles modalités mettre en place des évaluations ?*

- La prise en compte de l'impact social d'une organisation est différente de la mesure de la performance. Il ne suffit pas d'identifier les résultats. Il faut établir des corrélations de cause à effet claires, entre les actions menées et les résultats qui en découlent. Une telle démarche doit être pensée en amont dès le début de l'action, en identifiant l'impact escompté et le chemin logique qui doit y conduire. Cette démarche est ensuite dynamique, l'évaluation se faisant en continu, dans l'optique d'une amélioration permanente. Une démarche d'impact social doit par conséquent être intégrée dans la culture de l'organisation, pour que chacun en ait conscience, intègre à son activité les informations collectées et prennent les décisions en fonction de celle-ci.

➤ *Comment inclure l'évaluation dans les modes de fonctionnement de l'association ?*

- Il apparaît important pour les associations de ne pas se limiter à des critères comptables, ni même des critères exclusivement quantitatifs, qui seraient mal perçus et négligeraient des aspects spécifiques de leur activité. Chaque association définira elle-même les critères d'évaluation au regard de l'utilité sociale qu'elle aura définie puis les indicateurs pertinents pour mesurer. Ce qui est important pour une association, ne l'est peut-être pas pour un autre.

L'utilité sociale, est avant tout une convention entre les parties prenantes d'une structure et est par conséquent définies par celles-ci. Elle dépend donc du cadre de valeurs des personnes qui la définissent, mais aussi du contexte géographique et temporel. Elle peut être définie par tous. Tout le monde doit cependant pouvoir y prendre part.

➤ *Quels sont les indicateurs pertinents pour mesurer l'efficacité d'une action associative ?*

➤ *Comment rendre possible l'articulation entre les évaluations des associations (approche micro) et une capitalisation à l'échelle macro (qui permettront d'alimenter les orientations politiques nationales) ?*

- Le récent rapport du Conseil nationale du numérique (CNNum), « Nouvelles trajectoires », souligne qu'avec le développement du numérique et l'automatisation d'un nombre croissant de tâches, il importe de penser autrement la production de richesses par le travail, en s'intéressant ainsi aux externalités positives, soit les bénéfices que produisent nos activités en plus de l'effet escompté immédiatement. Une telle approche invite à reconsidérer les apports des activités bénévoles, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des apports contributifs de chacun.

➤ *Comment une évaluation renouvelée des richesses produites par les associations peuvent-elles nous conduire à repenser autrement le travail et la richesse ?*

- La mesure de l'impact est un élément parmi d'autres des systèmes d'évaluation. Il peut ainsi être complété par d'autres critères : cohérence, efficacité, pérennité, efficience... voire, si les moyens pour le mesurer font défaut, il est possible de concentrer l'attention sur l'orientation de l'impact, en étudiant de près l'ingénierie du projet et la façon dont il cherche à s'améliorer ou en s'intéressant aux outils qui permettent apprentissages, suivi et évaluation dynamiques.

➤ *Comment compléter la mesure de l'impact par d'autres indicateurs ?*

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

Différents modèles sont possibles pour la mesure de l'impact social d'une association (cf. Laura Löffler, « Mesurer l'impact social : des approches plurielles », blog pro-bono.fr) :

- *Le Social return on investment (SROI)*, qui se limite à une approche monétisante
- L'approche par indicateurs (à définir selon chaque projet), qui se base sur une approche quantitative sans se limiter à une vision monétaire
- Les méthodes de randomisation
- Approche multi-critères qui combine indicateurs qualitatifs et quantitatifs du progrès de l'action

Le ministère de la Vie associative a proposé en 2011 un **guide pour la valorisation comptable du bénévolat**.

On peut aussi recenser différents **guides produits** par des acteurs académiques ou spécialistes du monde associatif sur l'évaluation de l'impact ou des politiques publiques : ESSEC, ENA, AVISE, RFSE...

Le rapport « **Nouvelles trajectoires** » du CNNum propose la mise en place d'un **droit individuel à la contribution**, pour « valoriser les activités non rémunérées par un salaire ou un revenu et porteuse de sens individuel et collectif », qui permettrait de participer à des activités en dehors de son organisation principale (ou en parallèle de sa recherche d'emploi). Il serait possible de l'inclure dans son Compte personnel d'activité (CPA) comme reconnaissance d'une formation. En parallèle, et pour rendre ce dispositif possible, il faudrait imaginer des outils de mesure des externalités positives de ces activités contributives et des méthodes pour les promouvoir.

Au début de l'année 2015 a été lancée une communauté d'acteurs intéressés à la question de l'évaluation de l'impact social. Son nom : **Social Impact Network France**. Une cinquantaine de membres. Une rencontre tous les deux mois sur le temps du midi avec le format suivant : tour de tables/actualités – focus sur un sujet particulier (étude de cas, échange de pratique, etc...). Le groupe réfléchit à se structurer.

Un **modèle de co-évaluation** des associations pourrait permettre une meilleure prise en compte des spécificités des associations dans l'évaluation et serait un modèle financièrement accessible, tout en garantissant la neutralité d'un regard tiers et en permettant un échange de bonnes pratiques. (cf. Antoine Colonna d'Istria, « Vers une co-évaluation des associations », blog pro-bono.fr).

Des systèmes d'évaluation partagée ont été mis en place dans le cadre du **Comité de la Charte** pour le don en confiance, ou du Comité du service civique associatif (garantie des bonnes conformités des missions proposées par les associations avec les principes du service civique).

Méthode Prisme du F3E, programme d'innovations méthodologiques pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement. Le PRISME vise à apporter des solutions méthodologiques innovantes aux acteurs qui accompagnent des dynamiques

telles que le renforcement de capacités, l'appui institutionnel, l'appui à la concertation, la sensibilisation, le plaidoyer, l'éducation au développement... Car la question est fréquemment posée : comment faire de la planification et du suivi-évaluation pour ces processus de long terme, qui visent avant tout à faire changer des acteurs (changement de pratiques professionnelles, de comportement, de relations entre acteurs...) ? Au-delà des aspects méthodologiques, c'est une démarche qui aide à mobiliser des acteurs autour d'une vision commune et à faire évoluer les postures. Elle consiste à expérimenter des méthodologies innovantes, avant de capitaliser puis de diffuser.

Démarche HQSE portée par Eval. Accompagnement à la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation qui se construit autour de 4 fondamentaux et 8 points d'équilibre, plaçant au centre du processus l'apprentissage et un suivi évaluation dynamique. Elle cherche à orienter l'impact à travers une soif d'apprentissage et un suivi et évaluation dynamiques. ■

Pistes pour une communauté d'action

L'évaluation partagée : pour une évaluation constructive

L'évaluation est souvent vécue comme imposée par le financeur qui préconise ce qui doit être évalué et dans quel délai. Les indicateurs et mesures d'impact ne sont donc pas toujours pertinents au regard de l'action menée. Et le temps de l'évaluation exigé diffère bien souvent du temps de réalisation du projet et de l'obtention de résultats tangibles. L'évaluation est donc perçue comme subie par les organisations et non comme une opportunité de mesurer son impact, sa valeur, d'en rendre compte et d'améliorer ses pratiques. C'est le constat partagé par les participants au marathon de la Fonda invités à réfléchir sur l'amélioration des instruments et de la logique d'évaluation.

Fort de ces constatations, le marathon sur l'évaluation a donc réfléchi à la manière dont l'évaluation pouvait d'une part être une production de connaissance pour tous les acteurs de l'évaluation (commanditaire, organisme, bénéficiaire...), et d'autre part un levier d'amélioration et de coopération entre parties prenantes, fondé sur un rapport d'égalité entre les acteurs. Bref, l'évaluation pour être efficace doit être pensée dès le début de la conception du programme par l'ensemble des parties prenantes et répondre à une attente précise des acteurs : pourquoi évalue-t-on, que cherche-t-on à savoir. En quelque sorte, une bonne évaluation est une évaluation partagée.

Pour que l'évaluation soit réellement une co-construction, il est nécessaire que les différents acteurs, financeurs publics et privés, associations et fondations, experts et académiques, partagent les mêmes connaissances de l'évaluation. Une plateforme de ressources, d'échange et de dialogue doit favoriser la construction de ce langage commun.

Des acteurs et ressources sur l'évaluation existent déjà : la Société française d'évaluation, réseau de praticiens créé en 1999, a pour objectif de promouvoir l'évaluation dans la sphère des politiques publiques et propose une « charte de l'évaluation » ; l'AVISE met à disposition des internautes un dossier sur l'évaluation recensant les publications et a publié des guides et outils de sensibilisation dont le « petit précis de l'évaluation de l'impact social » avec l'Essec et le Mouves ; une fête de l'évaluation est organisée par la 27^e Région...

Dans les solutions discutées par les marathoniens, trois idées directrices sont régulièrement revenues :

- ne pas enfermer l'évaluation dans des schémas trop rigides, chaque projet doit construire sa propre mesure de l'impact de manière quantitative et qualitative ;
- utiliser les réseaux et initiatives existantes sans alourdir la démarche ;
- promouvoir l'évaluation partagée au-delà du cercle des initiés en allant à la rencontre des acteurs.

Le marathon propose ainsi de s'appuyer sur une initiative existante, le Social Impact Network France. Ce réseau lancé en 2015, fort d'une cinquantaine de membres, regroupe une communauté d'acteurs intéressés à la question de l'impact social... et cherche à se structurer. Les marathoniens suggèrent que les membres du Social Impact Network puissent proposer des noms d'experts, de professionnels, de chercheurs, de praticiens, de financeurs privés ou publics pour constituer un comité de pilotage en charge de porter un projet de manifeste de l'évaluation. Ce comité de pilotage aurait pour missions :

- Dans un premier temps de recenser, sur une période de six à douze mois, les problématiques vécues au quotidien lors d'ateliers de partage d'expériences.
- Dans un second temps, à partir de ces problématiques, une synthèse de messages clés devra être élaborée et reprise dans un manifeste de l'évaluation partagée, soumis à la signature des parties prenantes.
- Enfin, la troisième phase portera sur la sensibilisation et la diffusion des messages. Elle consistera, à partir d'une cartographie des réseaux clés, à diffuser le manifeste de manière adaptée aux différents publics et réseaux : Haut Conseil à la Vie Associative, Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire, Mouvement associatif, Centre Français des Fonds et Fondations, Admical, IMS-Entreprendre pour la Cité, Mouvement des entrepreneurs sociaux, collectivités...

Tout ça, évaluation oblige, accompagné d'une démarche de mesure d'impact dont les critères (nombre de signatures du manifeste, montée en compétence des acteurs, renversement du rapport de force sur le sujet...) seront fixés en amont du projet par l'ensemble des parties prenantes. Bien évidemment... ■

Fiches projets

NOM DU PROJET : Manifeste de l'évaluation partagée

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET : Engager une démarche d'apprentissage collectif visant à définir des principes communs pour une évaluation partagée, c'est-à-dire où les parties prenantes participent sur un pied d'égalité.

Dans cette logique, l'évaluation doit être une production de connaissance ainsi qu'un levier d'amélioration et de coopération, fondée sur un rapport d'égalité entre les acteurs.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Participation au processus
 - Une grande diversité de contributeurs (experts, académiques, financeurs publics, financeurs privés, praticiens)
 - Une assiduité dans l'implication des contributeurs
- Visibilité des réflexions
 - Nombre de publications qui citent le manifeste
- Appropriation de l'évaluation
 - Nombre de signataires du manifeste
 - Nombre de projets inspirés dans l'élan de la signature du manifeste
 - Une montée en compétence des participants
 - Nombre de personnes qui s'approprient le manifeste et sentent une évolution positive du rapport de force
- Formalisation
 - Un manifeste pérenne
 - L'inscription du manifeste dans les appels à projets et les conventions de partenariat
 - Des modifications législatives qui prennent appui sur le manifeste

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Nom et présentation des actions existantes à renforcer

Réseaux de praticiens

Société française d'évaluation

En savoir plus sur <http://sfe-asso.e-monsite.com/pages/presentation.html#2M255xlQpf0BbTZe.99>

La SFE est une **association** créée en 1999. Elle s'est donné comme objectifs :

- De promouvoir la pratique de l'évaluation dans la sphère des politiques publiques,
- D'offrir aux acteurs de l'évaluation des politiques publiques des espaces d'échanges sur leurs pratiques, les enjeux et les méthodes.

Elle regroupe principalement quatre catégories d'acteurs impliqués ou concernés par l'évaluation :

- Les « commanditaires » : collectivités territoriales, services de l'Etat ou institutions publiques mettant en œuvre des évaluations de politiques publiques ou susceptibles de le faire ;
- Des « prestataires » d'évaluation, le plus souvent cabinets et bureaux d'études de statut privé, mais aussi des évaluateurs internes ;
- Des chercheurs, le plus souvent en sciences politiques, dont l'objet de travail est directement ou indirectement lié à l'évaluation des politiques publiques ;
- Et depuis quelques années, des acteurs associatifs, intervenant dans la sphère de l'action publique, concernés ou intéressés par la pratique évaluative.

Ces quatre catégories d'acteurs sont représentées parmi les adhérents de la SFE et au sein de ses instances avec un souci d'équilibre. Le nombre des adhérents n'a cessé de croître depuis sa création, atteignant, **362 adhérents individuels et 110 adhérents institutionnels** (services publics, bureaux d'études, laboratoires de recherche, associations).

Projet associatif

La SFE se veut une association engagée dans la promotion et le déploiement de l'évaluation des politiques publiques (A). Pour cela, elle souhaite contribuer aux débats et controverses qui traversent le champ de l'évaluation, en s'y engageant de façon plus affirmée tant sur le plan des doctrines que sur celui des pratiques (B). Association, elle doit à la fois permettre l'accès des adhérents à un ensemble de ressources (C) mais, également, favoriser leur implication comme acteurs de l'évaluation (D).

Enfin la SFE interrogera le développement de son projet associatif et en mènera l'évaluation en lien avec ses adhérents et ses partenaires.

Social Impact Network France

Au début de l'année 2015 a été lancée une communauté d'acteurs intéressés à la question de l'évaluation de l'impact social. Son nom : **Social Impact Network France**. Une cinquantaine de membres. Une rencontre tous les deux mois sur le temps du midi avec le format suivant : tour de tables/actualités – focus sur un sujet particulier (étude de cas, échange de pratique, etc...). Le groupe réfléchit à se structurer.

Guides d'accompagnement

Auise, "Petit précis de l'évaluation de l'impact social"

En rendant les fondamentaux de la mesure de l'impact social accessibles à tous, cet ouvrage, ambitionne d'impulser la généralisation de cette pratique bientôt incontournable pour tous les porteurs d'activités d'utilité sociale. Cette publication apporte des clés de compréhension de l'évaluation de l'impact social. Après avoir permis de mieux cerner la notion d'impact social, ce petit précis, en s'appuyant sur des exemples concrets nous indique l'intérêt d'une telle démarche et comment la mettre en œuvre.

<http://www.auise.org/ressources/petit-precis-de-levaluation-de-limpact-social>

Un dossier complet est disponible sur le site de l'Auise : <http://www.auise.org/dossiers/impact-social>

Fête de l'évaluation

Organisée par la 27e Région, la Fête de l'évaluation est une mise en commun "festive" de la connaissance produite par l'évaluation d'une structure.

<http://www.la27region.fr/cetait-la-fete-de-levaluation-a-nantes/>

Forums, rencontres, et manifestations

Forum national des associations et fondations

Rendez-vous annuel des dirigeants et responsables du secteur associatif

<http://www.forumdesassociations.com/>

Convergences

"Lancée en 2008, Convergences est **la première plateforme de réflexion, mobilisation et plaidoyer en Europe** destinée à établir de nouvelles convergences entre acteurs publics, privés, solidaires, académiques et des médias autour de l'**objectif 'Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro pauvreté'**, en promouvant les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays du Nord et du Sud. Composée de plus de 200 organisations partenaires issues de tous les secteurs, elle a pour mission de promouvoir la réflexion, de diffuser des bonnes pratiques et de favoriser la co-construction de partenariats et de solutions innovantes pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux."

<http://www.convergences.org/convergences/>

Salon des maires et des collectivités locales

<http://www.salondesmaires.com/>

Chartes d'évaluation des politiques publiques

Exemple de charte proposée par la Société française de l'évaluation :

"La charte de l'évaluation"

La Charte de l'évaluation des politiques et des programmes publics est un guide de principes fondamentaux, largement reconnu dans le milieu professionnel. Elle invite à s'y conformer. Elle ne méconnaît pas les contradictions qui peuvent apparaître entre ces principes dans certaines circonstances. Elle aide à prévenir les difficultés qui surgissent souvent en cours d'évaluation faute d'avoir clarifié au départ les questions relevant de la déontologie.

Il s'agit d'un texte simple et accessible au plus grand nombre, et qui ne ferme pas la porte à la diversité de pratiques ni aux enrichissements à venir."

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Comité de pilotage du Social Impact Network France

Création d'un comité de pilotage, composé d'individus représentant les différents mondes, proposés et rassemblés par Social Impact Network France : experts, professionnels, chercheurs, public, praticiens...

Remontée des problématiques

Sur une période de 6 à 12 mois, ouvrir une phase de remontée des problématiques, avec des ateliers de partages d'expériences, basés sur des cas concrets.

Regrouper ensuite les thématiques par grands sujets et préparer des messages associés.

Diffusion de messages clés aux réseaux concernés

Après la phase de remontée des problématiques et d'identification des problématiques, diffusion des messages clés qui en résultent au sein des réseaux concernés, en adaptant le message selon les problématiques propres au réseau ciblé : HCVA, CSESS, Société française de l'évaluation, Mouvement associatif, Centre français des fonds et des fondations, Admical, Ims - Entreprendre pour la Cité...

Rédaction et diffusion d'un manifeste

Rédaction du manifeste et diffusion pour obtenir des signatures. Suiivi des signataires, ainsi que des autres impacts ; mise en place de démarches de sensibilisation et de formation.

MODELE DE GOUVERNANCE

- Un comité de pilotage
 - un ou deux coordinateurs
 - présidence tournante par séance
- Une cartographie des réseaux pour permettre l'ouverture de la démarche
- Un suivi de la diffusion au sein des réseaux

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

- Principales ressources pour la bonne conduite du projet : temps de travail, salles, papeterie, transports, site web et/ou espaces collaboratif de travail en ligne
- Soutiens possibles : un service civique "chargé de sensibilisation à l'évaluation"
- Mécénat de compétences (fondation SNCF...)
- Bénévolat de compétences (Aduice for Change, Passerelles & Compétences...)
- Secrétariat porté par l'Auise
- Source de financements : fondations
- Démarche de recherche-action :
 - mobilisation de sociologues
 - appui du Rameau
 - projets collectifs ou individuels d'étudiants (intégrés au cursus) : Fact-HEC, SciencesPo, BADGE...

ACTEURS CONCERNES : complétés par des exemples le cas échéant

Association : Fonda, Admical, Mouvement associatif, Mouves, ProBono Lab, Ashoka, Uniopss, CFF, AFF, CNCRESS, Société française d'évaluation, CGSCOP	Etat : SGMAP, HCVA, CSESS, ministère des Finances
Quidam : usagers et bénéficiaires (au sein des ateliers)	Syndicat : Syntec, UDES
Collectivité territoriale : AMF, ADF, RTES	Collectif citoyen : Social impact network France
Centre de recherches : Rameau, Essec, SciencesPo, HEC, Adema, Recherches & Solidarités	Média : Carenews
Entreprise : Crédit coopératif, Caisse des dépôts et consignations, fondations d'entreprises	